



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 17 mars 2022

Réouverture et Journée portes ouvertes de l'Escale Répit le 12 mai 2022

Après des mois de restrictions dues aux conditions sanitaires, l'Escale répit rouvre ses portes au public. L'objectif de ce lieu est de permettre aux aidants de personnes âgées en perte d'autonomie de s'accorder du répit.

L'Escale répit c'est quoi

L'Escale répit est un lieu dédié aux aidants. Un aidant est un proche qui intervient de façon régulière auprès d'une personne en perte d'autonomie (à domicile ou en collectivité). Ce lieu permet aux aidants d'avoir du temps :

- pour être écouté,
- pour être informé sur les aides, les droits, la maladie,
- pour partager des activités,
- pour souffler.

Ce lieu, ouvert en 2020 avec un système de permanence téléphonique et physique à temps partiel, a souffert de la crise sanitaire. C'est pourquoi l'Agglo a souhaité renforcer ce dispositif depuis janvier 2022 avec la présence d'une animatrice à temps plein.

Cet espace a été imaginé dans un esprit « comme à la maison » pour permettre à chacun de s'y sentir accueilli dans un cadre chaleureux. L'accessibilité, le mobilier, la kitchenette, les sanitaires... sont adaptés aux personnes en perte d'autonomie.

Depuis son ouverture, une collaboration forte avec les associations France Alzheimer Ardèche et Drome permet de proposer aux habitants un groupe de parole, une formation des aidants, des ateliers aidant aidé...

Dans un esprit partenarial et de complémentarité avec les acteurs locaux, l'Escale répit permet de mettre en lumière les différents acteurs de la gérontologie locale et de l'aide aux aidants.

Les après-midi sont dédiés aux animations qui sont proposées aux aidants (accompagnés ou non de la personne aidée), ces temps conviviaux sont l'occasion de partager de bons moments : réalité virtuelle, ateliers créatifs, jeux, jardinage, cuisine...

Un axe fort de la politique senior

Le soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie, notamment cognitive, est un enjeu de société pour lequel l'Agglo souhaite agir. La part des habitants de plus de 60 ans s'élève à 24%. Au-delà du vieillissement de la population, il est important de souligner l'absence d'accueil de jour autonome sur le territoire.

Au regard de ces constats, ARCHE Agglo a voulu renforcer l'offre sur son territoire pour le couvrir de manière homogène et afin de répondre aux besoins de répit des aidants.



Le droit au répit pour les aidants de personnes âgées a été reconnu par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 29 décembre 2015. ARCHE Agglo a souhaité être un acteur du soutien de la relation aidant-aidé au regard d'un territoire où les difficultés de déplacement et l'éloignement géographique limitent l'accès aux actions d'aide et de soutien ainsi qu'au dispositifs de répit.

Cette politique est développée en complément des actions départementales en s'appuyant sur des partenariats locaux ou institutionnels. Elle s'incarne dans des actions telles que LISA (lieu d'information senior autonomie) ou le programme OLA senior décliné par le centre social de Tournon.

Journée Portes ouvertes le 12 mai 2022

- de 13h30 à 17h pour tout public
- atelier Mieux-être animé par Josiane Gonard, gratuit, sans inscription
- Espace Simone Veil, 55 allée du parc, Tain L'Hermitage

+ d'infos

www.archeagglo.fr
escale.repit@archeagglo.fr